

QUESTION ORALE AVEC DÉBAT O-0010/08

posée conformément à l'article 108 du règlement

par Martin Schulz, Hannes Swoboda, Pasqualina Napoletano, Manuel António dos Santos, Raimon Obiols i Germà, Claudio Fava, Erika Mann, Sérgio Sousa Pinto, Gabriela Crețu et Luis Yañez-Barnuevo García, au nom du groupe PSE
au Conseil

Objet: Sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes (Lima, 16 et 17 mai 2008)

Sur la mise en œuvre des objectifs du précédent sommet UE-ALC, qui a eu lieu à Vienne (Autriche) en mai 2006:

- Quelles mesures le Conseil a-t-il adoptées pour mettre la cohésion sociale au premier rang des priorités de la coopération birégionale et des programmes d'aide, pour collaborer à la réforme des Nations unies et à celle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international visant à améliorer les règles relatives au cash-flow et enfin pour permettre la définition de positions et d'actions communes entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Union européenne au sein des divers organes des Nations unies et lors des grandes conférences des Nations unies?
- Quelles initiatives le Conseil a-t-il prises pour qu'une attention particulière soit portée à la coopération dans des domaines tels que le changement climatique et l'énergie - et singulièrement les énergies renouvelables - sur la base de l'accord de Bali et compte tenu des objectifs des mesures de lutte contre le changement climatique adoptées par la Commission le 23 janvier 2008, et pour que l'importance des relations UE-ALC se retrouve dans les ressources allouées à la région, en particulier dans la coopération dans le domaine du changement climatique?
- S'agissant des négociations sur les accords d'association entre le Mercosur, l'Amérique centrale, la Communauté andine et l'Union européenne, quelles instructions le Conseil compte-t-il donner aux négociateurs pour qu'ils intensifient leurs efforts afin de faire avancer le processus des négociations?

Sur les objectifs du cinquième sommet UE-ALC, qui se tiendra les 16 et 17 mai 2008 à Lima (Pérou):

- Quelles mesures compte proposer le Conseil pour la promotion concrète de la cohésion sociale (stratégies de sensibilisation et mesures de lutte contre la pauvreté visant à éliminer les discriminations) et pour la reconnaissance des droits sociaux fondamentaux? Quelles mesures compte-t-il proposer pour mettre en œuvre la coopération dans des domaines tels que le changement climatique et l'énergie, mais aussi sur d'autres questions environnementales?
- Quelles initiatives entend-il proposer lors du sommet dans le cadre des débats portant sur des thèmes comme l'intégration régionale, la coopération au développement, la démocratie et les droits de l'homme, et les migrations?

Dépôt: 28.01.2008

Transmission: 29.01.2008

Echéance: 19.02.2008